

DÉPARTEMENT DE L' AISNE
~~~~~  
ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY  
~~~~~  
COMMUNE D'ESSOMES-SUR-MARNE

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 3 AVRIL 2014**

Présents :

M. CLERBOIS Jean-Paul, Mme BELIN Katty, M. BERGAULT Jean-Paul, M. BOUCHE Jean-Yves, M. BREME Éric, Mme BRIOUX Marie-Line, M. FORJAN Louis, M. FREUDENREICH Pascal, Mme GATTEAU Carine, M. GOMEZ Louis, Mme GUILLAUME Danielle, M. HIERNARD Pascal, Mme HUOT Isabelle, Mme LALY Georgette, M. LASSERE Jean-François, Mme LEANDRE Frédérique, Mme LOPPIN Danielle, Mme MARECHAL Christelle, Mme SAMAKE Jmaïaa, M. SOMVEILLE Gyril.

Pouvoirs de :

M. FABIANSKI Jean-Marc à M. LASSERE Jean-François,
M. BUCQUET Gilles à M. FORJAN Louis.

Absente excusée :

Mme TANGUY Maryse

Mme Danielle GUILLAUME est nommée secrétaire de séance

Ordre du jour

- Désignation des conseillers délégués,
- Mise en place des commissions,
- Dossier de demande de subvention Entretien des boiseries du chœur (stalles dans l'Abbatiale)
- Questions diverses

1) Désignation des conseillers délégués

Ce point sera reporté au prochain conseil municipal.

2) Mise en place des commissions

En vertu du Code Général des Collectivités territoriales, le Maire informe les membres présents que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il est nécessaire de désigner de nouveaux délégués au sein des divers syndicats auxquels la commune adhère. Il a donc été décidé de procéder à la nominations de ces commissions.

- Sont élus au SIVU de la Picoterie (Syndicat intercommunal à vocation unique):

Titulaires :

- Mme Danielle LOPPIN
- Mme Maryse TANGUY

Suppléantes :

- Mme Isabelle HUOT
- Mme Marie-Line BRIOUX

- Sont élus à l'**USEDA (Union des syndicats d'électricité du département de l'Aisne) :**

- M. Louis FORJAN
- M. Éric BREME

- Sont élus à l'**USESA (Union des Services d'eau du Sud de l'Aisne) :**

- M. Louis FORJAN
- M. Pascal FREUDENREICH

- Sont élus au **SARCT (Syndicat d'Assainissement de la Région de Château-Thierry) :**

Titulaires :

- M. Gilles BUCQUET
- M. Jean-Marc FABIANSKI

Suppléants :

- M. Louis FORJAN
- M. Pascal FREUDENREICH

- Sont élus à l'**Association Foncière de remembrement d'ESSOMES SUR MARNE :**

Titulaires :

- M. Jean-Paul CLERBOIS
- Mme Danielle GUILLAUME
- Mme Marie-Line BRIOUX
- M. Gilles BUCQUET

Suppléantes :

- Mme Carine GATTEAU
- Mme Danielle LOPPIN

- Sont élus au **Syndicat Intercommunal pour l'entretien et le curage du Clignon :**

Titulaires :

- Mme Danielle LOPPIN
- M. Jean-François LASSERE

Suppléant :

- M. Éric BREME

- Est élu à la **CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) :**

- M. Jean-Paul CLERBOIS

En cas d'empêchement du Maire, Mme Danielle GUILLAUME 1^{ère} adjointe ou M. Éric BREME 2^{ème} adjoint pourront le remplacer.

- Est élu à l'**Association CORIMA (Communes riveraines de la Marne) :**

- M. Jean-François LASSERE

- Sont élus au **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :**

- Mme Danielle GUILLAUME
- M. Gilles BUCQUET
- M. Jean-Paul BERGAULT
- M. Jean-Yves BOUCHE

- Sont élus à la **CAO (commission d'Appel d'offres)** :

Titulaires :

- M. Jean-Paul CLERBOIS, membre de droit
- M. Gilles BUCQUET
- M. Pascal FREUDENREICH

Suppléants :

- Mme Danielle GUILLAUME
- M. Louis FORJAN
- Mme Isabelle HUOT

- Sont élus au **SIAM (Syndicat Intercommunal d'Aides Ménagères)** :

Titulaires :

- Mme Danielle GUILLAUME
- Mme Marie-Line BRIOUX

Suppléante :

- Mme Georgette LALY

3) Dossier de demande de subvention - Entretien des boiseries du chœur (stalles dans l'Abbatiale)

Monsieur le Maire présente le devis concernant l'entretien des boiseries du chœur situées dans l'Abbatiale établi par l'entreprise MOZIN qui s'élève à la somme de 7717.16 € TTC.

Les membres du conseil municipal :

- acceptent le devis de l'entreprise MOZIN,
- décident de demander au Conseil Général une subvention de 50 % du montant hors taxes des travaux,
- déclarent que la part non subventionnée sera prise en charge sur le budget communal.

Monsieur le Maire explique que ces travaux ne pourraient pas être faits avant que la toiture soit terminée.

4) Questions diverses

- **Melle LEBON Emma**

Vu la délibération créant un emploi à temps non complet à raison de 34 ½ heures hebdomadaires pour l'exercice des fonctions d'animatrice,

Monsieur le Maire présente la candidature de Melle Emma LEBON pour le temps du centre de loisirs pour un contrat à durée déterminée allant du 22 avril 2014 au 25 avril 2014.

Les membres du conseil municipal décident :

- d'adopter la proposition du Maire,
- de modifier le tableau des emplois,
- de fixer la rémunération brute à 9.53 € /l'heure ainsi qu'une indemnité de 10 % pour congés payés,
- d'autoriser le paiement des heures complémentaires.

Monsieur le Maire donne les dates des différentes réunions, à savoir :

Commission d'Urbanisme le 24 avril

Commission des finances le 16 avril

Commission des finances le 22 avril

Conseil Municipal le 29 avril

Monsieur le Maire propose aux élus de faire un tour de la commune avec le minibus ou à pied comme le suggère M. Somveille.

Monsieur le Maire explique que le vote des conseillers délégués se fera lors d'un prochain conseil municipal, sachant que les délégués seront sous la responsabilité du Maire et des adjoints.

Il est demandé également l'organigramme du personnel.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.